VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 8 octobre 2022.

Etaient présents:

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoints Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Alixia BEAUTÉ, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Ghénia BENSAOU avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Annie VITALI M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT M. Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER Mme Catherine CONAT M. Gilles BORNOT

Etaient absentes:

Mme Hélène MAITRE-HENRIET Mme Sidonie MARCHAL

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

PARCELLE 13 RUE DES TUILERIES - DECLASSEMENT ET
DESAFFECTATION DU DOMAINE PUBLIC

Cette délibération a été affichée le :21 octobre 2022

DELIBERATION N° 2022-17.10-7

PARCELLE 13 RUE DES TUILERIES - DECLASSEMENT ET DESAFFECTATION DU DOMAINE PUBLIC

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose:

La parcelle non bâtie située entre les 7 et 13 rue de la Tuilerie et entre les parcelles cadastrées sections AL 348 et AL 208, pour une superficie de 27 m², appartient à la Ville.

Elle n'a pas de fonction particulière et aucune ouverture ne donne sur le domaine public, aucun réseau ne la traverse.

Monsieur Receveur, propriétaire du 13 rue de la Tuilerie souhaite l'acquérir aux fins de la clore pour y stationner son véhicule.

Une cession pourrait donc être envisagée après délimitation de la parcelle et inscription au cadastre.

Préalablement, il conviendrait de constater la désaffection de cette parcelle et de prononcer son déclassement du domaine public en vue de sa cession à Monsieur Receveur.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la désaffectation du terrain tel que délimité sur le plan annexé à la présente délibération ainsi qu'au déclassement du domaine public de l'emprise correspondante.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 31 Contre : 0 Abstentions : 0

- ADOPTE -

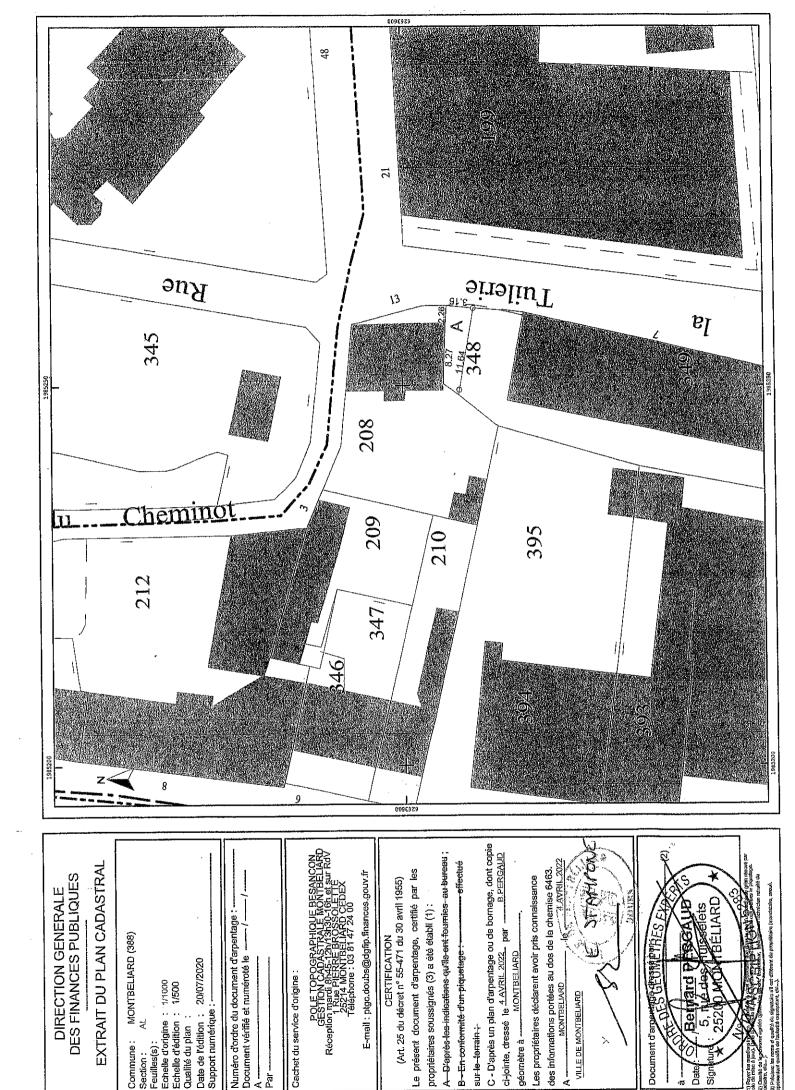
Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Marie-Noëlle BIGUINET

Mare Soelle Biquint-

Déposée en Sous-Préfecture le : 21 octobre 2022



Date de l'édition : 20/07/2020 Support numérique :

Qualité du plan :

Cachet du service d'origine :

VILLE DE MONTBELIARD

sur le terrain ;

géomètre à ---

Document d'arge

Section: AL Feuilles(s): Echelle d'origine: 1/1000 Echelle d'édition: 1/500

Commune:

DEPARTEMENT DU DOUBS

COMMUNE DE MONTBELIARD 13 RUE DE LA TUILERIE

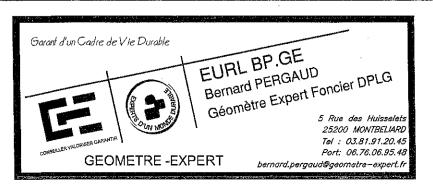
Ville de Montbéliard

PLAN DE DELIMITATION D'UN TERRAIN Pour déclassement et cession au riverain (AL 208)

CADASTRE

Section	Numéro	Superficie réelle	Origine
AL	_	0 ^a 27	Ville de Montbéliard Domaine Public

NOTA:Le système de coordonnées sont rattachés dans un système indépendant.



ECHELLE 1/100

Le 4 Avril 2022 Dossier 2126 Fichier 2126-2022.dwg La parcelle cadastrée Section AL Numéro ——— a été numérotée au vu du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral N° ———— datant du ————— 2022 établi par la E.U.R.L BP.GE Bernard PERGAUD Géomètre Expert Foncier D.P.L.G.



